

CAEN, le 23 avril 2019

Exp: MSA Côtes Normandes Siège social : 37 rue de Maltot 14026 CAEN CEDEX 9  
18

**Prestations Familiales**  
**Prestations familiales - Précarité**

Dossier suivi par : Elody Mussard  
Téléphone : 0231253939  
Dossier : **1 57 02 14 047 107 (CPF1)**  
**CANDON LOUIS**

Objet : Notification de droit prime d'activité

**M CANDON LOUIS**  
**27 LA GRANDE LANDE**  
**14450 CRICQUEVILLE EN BESSIN**

Monsieur,

Nous avons procédé à l'examen de votre demande de prime d'activité.

Nous vous informons qu'un droit est ouvert à compter du 01/02/2019, pour un montant de 356,80 euros.

Nous vous rappelons que ce montant peut être modifié en cas de changement dans votre situation familiale ou professionnelle, ou en cas de modification du montant de vos prestations sociales.

A cet effet, nous vous adresserons une déclaration trimestrielle de ressources qui nous permettra d'effectuer un nouveau calcul.

Nous vous invitons à nous informer immédiatement de tout changement de situation pour vous ou pour un membre de votre foyer.

Un téléservice est disponible à cet effet dans votre espace privé sur msa.fr

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Le Responsable du dossier

Elody Mussard

Si vous souhaitez contester cette décision prise sur la prime d'activité, vous pouvez exercer :

- Dans un premier temps : un recours gracieux dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre, en adressant un courrier à :

Monsieur le Président de la Commission de Recours Amiable  
MSA Côtes Normandes  
CS 80205  
50005 SAINT-LO CEDEX

Vous devez joindre à votre recours une copie de la décision que vous contestez.

- Dans un second temps : un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la réception de la décision rejetant votre recours gracieux, auprès du :

Tribunal Administratif de Caen  
3 rue Arthur Leduc  
14000 CAEN

Vous devez joindre à votre recours une copie de la décision que vous contestez.